

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 884)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 93

présenté par
M. Fourage

à l'amendement n° 47 de M. Cordery

ARTICLE 34

A l'alinéa 2, après la dernière occurrence du mot :

« du »,

insérer le mot :

« Haut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.